

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 49 (2002)

Heft: 6

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PHOTO: WÄD

Une rencontre marquante: Nicholas Scappetta (2^e à partir de la gauche) et son état-major.

Pour apporter son soutien, la FEMA peut mettre du matériel à disposition, coordonner les moyens de différents départements ou encore engager des formations de la Garde nationale. Elle dispose pour cela d'équipes spécialisées dont les membres sont recrutés parmi les organisations locales. La FEMA leur fournit l'équipement, édicte des normes et les met à disposition des autorités compétentes dans tout le pays, si nécessaire.

La FEMA agit également sur le plan stratégique et assure une gestion globale des risques en coordonnant les planifications et les préparatifs de l'aide en cas de catastrophe et des secours urgents.

Coopérer plus étroitement au quotidien

Parmi les moments forts du séjour aux Etats-Unis, citons la rencontre avec différents responsables de l'intervention au World Trade Center de New York.

Le chef des sapeurs-pompiers de New York, le commissaire Nicholas Scappetta, a retracé l'engagement avec ses trois adjoints. Un engagement dans lequel, on s'en souvient, pas moins de 343 pompiers ont perdu la vie. Bien qu'ils soient encore marqués par cette tragédie, les responsables ont déjà tiré les premières conclusions de leurs réflexions sur l'événement et l'intervention.

Nicholas Scappetta a souligné entre autres la nécessité d'une coopération étroite au quotidien entre l'administration municipale et les différents moyens d'intervention. De nouveaux équipements de radio devraient assurer à l'avenir une communication sans problèmes. Le chef des sapeurs-pompiers new-yorkais plaide également pour une formation intensive de tous les services d'inter-

vention aux «Incident Command Systems», afin que tous parlent le même langage.

Edward F. Jacoby, directeur du New York State Emergency Management Office (SEMO), a lui aussi attiré l'attention des visiteurs sur les difficultés de la conduite. Seule la mise en place d'un organe de conduite réunissant les responsables politiques (gouverneur et maire) et les chefs des services administratifs et d'intervention concernés permettra de garantir la coordination.

Comme l'a remarqué le chef adjoint du New York City Office of Emergency Management, la perte du poste de commandement (et de ses équipements télématiques) qui se trouvait dans l'une des tours du World Trade Center complique encore les choses. Il est prévu d'en installer un nouveau, souterrain cette fois.

*Christoph Flury et Karl Widmer,
membres de la délégation suisse*

CANTONS

Fribourg: nouveau chef PCi du canton

Jean-Denis Chavaillaz, syndic de Haute-rive, prendra dès le 1^{er} janvier 2003 la succession d'Armand Rosset à la tête de l'Office cantonal de la protection civile. Le titulaire actuel prendra en effet sa retraite à cette date.

Agé de 46 ans, Jean-Denis Chavaillaz est depuis 1982 chef du Secteur de la taxe militaire et responsable administratif de l'Organisation cantonale en cas de catastrophe (OCC) au sein du Département des affaires militaires depuis 1999.

Son entrée en fonction coïncidera avec le transfert de la Protection civile de l'actuelle Direction des travaux publics à la

future Direction de la sécurité et de la justice. La PCi sera intégrée au Service des affaires militaires et de la protection de la population, dont elle formera une section.

Né en 1956, originaire d'Ecuvillens, Jean-Denis Chavaillaz a accompli sa scolarité à Thoun et à Fribourg. Titulaire d'un diplôme de commerce, il a commencé sa carrière cantonale en 1977 au Service de l'état civil.

Commandant de la place de mobilisation de Bulle avec le grade de colonel, Jean-Denis Chavaillaz est marié et père de deux enfants. Au plan politique, il est syndic de la commune de Haute-rive.

«La Liberté», 26.9.2002

Edito romand

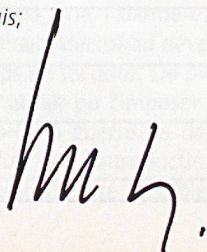
L'information au centre!

Maintenant que la LPPC est acceptée par les deux Chambres, il est essentiel que l'USPC repense son rôle. En tant qu'association faitière, elle se doit de proposer de nouveaux services à ses membres. Ce travail a commencé il y a tantôt deux ans par un «relookage» de son magazine. Devenu plus attractif, il remporte malgré la diminution des effectifs un franc succès. Ce lien doit non seulement subsister, mais encore se renforcer en offrant une plate-forme de communication adaptée aux besoins des cantons comme des partenaires. Ces derniers n'ont pas été oubliés dans le concept de base puisque *action* est un forum pour la protection de la population. D'ailleurs, des discussions ont d'ores et déjà été entamées pour réaliser cet objectif.

A n'en pas douter, l'information sera au centre de la mise en place du concept de protection de la population. Le transfert, dans le domaine des catastrophes, des compétences fédérales aux cantons et la disparition de l'Office fédéral de la protection civile, implique, de facto, un renforcement de la communication à tous les niveaux. Cela évitera les tâtonnements et autres interprétations, générateurs de dysfonctionnements. L'expérience de ces dernières années l'a bien montré: la «gestion» des catastrophes exclut l'amateurisme.

D'ailleurs, on l'a vu lors des exercices d'une certaine importance. Ceux mettant en œuvre les différents partenaires ont tous montré la même faiblesse. Et celle-ci ne se trouve pas dans le manque de professionnalisme des uns ou des autres, mais dans la méconnaissance des uns et des autres. Plus concrètement, il ne s'agit pas de démontrer ses moyens à «l'autre», mais de travailler ensemble à la sécurité de tous (la population). Dès lors, on peut faire sien cet aphorisme de Monique Apple (1962): «Être n'est pas je suis; être est beaucoup moins statique.»

René Mathey



UNE COOPÉRATION FRUCTUEUSE ENTRE OIPC ET DDC

La formation en matière de protection civile



Devant la maquette des décombres.

Depuis de nombreuses années, l'Office fédéral de la protection civile offre des cours de chef OPC en particulier. Ceci a permis de faire connaître notre système à de nombreux pays d'Afrique surtout. Ces cours sont organisés en partenariat avec l'Organisation internationale de la protection civile (OIPC) et la Direction pour le développement et la collaboration (DDC). Une bonne partie des cours ont lieu en Suisse, au Centre d'instruction de la ville de Genève.

RENÉ MATHEY

Pour l'occasion, ce cours était dirigé par Pascal Fer, instructeur professionnel à l'OFPC. Pour comprendre l'idée directrice qui doit guider le chef de classe, il nous explique sa manière de faire: «Il faut savoir que les pays en voie de développement admettent la nécessité de collaborer avec des nations comme la Suisse, mais ressentent très mal le paternalisme post-colonialiste. C'est pourquoi cette collaboration doit se comprendre, de notre part, comme un encadrement de leur réflexion, pour arriver à des solutions propres aux Etats récepteurs, plutôt qu'une leçon de savoir-faire. Il faut donc, sur la base de leurs expériences et de leurs connaissances – qui ne sont pas négligeables – les amener à résoudre leurs problèmes à la lumière des nôtres, quitte à les amener à nos solutions, que nous ne devons en aucun cas imposer, par le biais de leur réflexion. C'est pourquoi sur ce plan une expérience préalable, de tra-

vail et pas de vacances si possible, est un atout non négligeable, expérience que j'ai eu la chance d'acquérir lors de 5 ans de bourlingages sur les côtes africaines, de l'ex-Zaïre au Maghreb.»

Gommer les différences...

«Quant au déroulement des cours, un des problèmes principaux est de souder la classe, explique encore Pascal Fer, et de gommer les différences entre les participants: de grade, de fonction, de connaissance et de provenance. D'autant plus que la plupart d'entre eux ne sont pas familiarisés avec nos méthodes de travail. De plus, en Suisse, il faut porter un effort particulier sur l'accueil, l'encadrement hors cours, sans oublier le côté touristique. Quant aux participants, si certains ont des connaissances limitées, comme les Suisses dans nos cours, d'autres ont été formés dans les écoles militaires, de sécurité civile, en France et possèdent un grand bagage, avec la «méthode de raisonnement tactique» par exemple, bagage qu'il ne faut surtout pas attaquer mais utiliser à notre profit même s'il peut nous paraître trop rigoriste.»

Comme on le comprend, ces cours ne sont pas simples à animer, tant les différences culturelles et le degré d'organisation des participants sont grands. Finalement le succès de ces cours montre bien que la méthode est bonne et que la voie, plutôt discrète, choisie par la Confédération dans le domaine du développement et de la coopération, est fructueuse pour l'image de la Suisse dans le monde. □